



**KPMG Entreprises**  
**Caen-Sud-Normandie**  
5 Avenue de Dubna  
Boîte Postale 60260  
14209 Hérouville Saint Clair Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)2 14 37 55 00  
Télécopie : +33 (0)2 14 37 56 39  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Association Adria Normandie**

# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009  
Association Adria Normandie  
307 rue Popielusko - 50009 Saint Lo Cedex  
*Ce rapport contient 14 pages*  
Référence : DS-PP-FD

KPMG S.A.,  
société française membre du réseau KPMG  
constitué de cabinets indépendants adhérents de  
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise  
comptable et de commissariat  
aux comptes à directoire et  
conseil de surveillance,  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
à Paris sous le n° 14-30080101  
et à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes  
de Versailles.

Siège social :  
KPMG S.A.  
Immeuble Le Palatin  
3 cours du Triangle  
92939 Paris La Défense Cedex  
Capital : 5 497 100 €.   
Code APE 6920Z  
775 726 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 726 417



**KPMG Entreprises  
Caen-Sud-Normandie**  
5 Avenue de Dubna  
Boîte Postale 60260  
14209 Hérouville Saint Clair Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)2 14 37 55 00  
Télécopie : +33 (0)2 14 37 56 39  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Association Adria Normandie**

Siège social : 307 rue Popielusko - 50009 Saint Lo Cedex

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Adria Normandie, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **1 Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **2 Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note II page 6/7 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux subventions d'exploitation et autres aides financières.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **3 Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Hérouville Saint Clair, le 4 juin 2010

KPMG Entreprises  
*Département de KPMG S.A.*



Dany Sébire  
*Associé*

# Bilan Actif

ADRIA NORMANDIE

Période du 01/01/09 au 31/12/09  
Edition du 02/06/10

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2009	Net (N-1) 31/12/2008
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	163 511	158 788	4 723	6 615
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>163 511</b>	<b>158 788</b>	<b>4 723</b>	<b>6 615</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	24 245		24 245	24 245
Constructions	1 712 799	1 211 704	501 095	546 461
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 983 911	1 705 996	277 915	283 662
Autres immobilisations corporelles	1 143 258	909 369	233 889	234 867
Immobilisations en cours	48 496		48 496	9 708
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>4 912 709</b>	<b>3 827 069</b>	<b>1 085 640</b>	<b>1 098 942</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	1 258		1 258	1 207
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 815		3 815	3 815
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>5 073</b>		<b>5 073</b>	<b>5 022</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>5 081 293</b>	<b>3 985 857</b>	<b>1 095 436</b>	<b>1 110 580</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>				
<b>CRÉANCES</b>				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	1 584 040	160 341	1 423 698	1 339 921
Autres créances	515 012		515 012	359 254
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>2 099 051</b>	<b>160 341</b>	<b>1 938 710</b>	<b>1 699 175</b>
<b>DISPONIBILITÉS ET DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement				600 000
Disponibilités	465 100		465 100	206 306
Charges constatées d'avance	91 823		91 823	50 120
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>556 923</b>		<b>556 923</b>	<b>856 425</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 655 975</b>	<b>160 341</b>	<b>2 495 633</b>	<b>2 555 601</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>7 737 268</b>	<b>4 146 198</b>	<b>3 591 069</b>	<b>3 666 181</b>

Le Commissaire aux Comptes  
KPMG Entreprises  
Département de KPMG S.A.

# Bilan Passif

ADRIA NORMANDIE

Période du 01/01/09 au 31/12/09  
Edition du 02/06/10

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2009	Net (N-1) 31/12/2008
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé	1 398 120	1 128 113
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	50 865	270 007
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>1 448 985</b>	<b>1 398 120</b>
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>511 352</b>	<b>592 788</b>
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 960 337</b>	<b>1 990 908</b>
<b>Autres fonds propres</b>		
Produits des émissions de titres participatifs	49 325	49 800
Avances conditionnées	49 325	49 800
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>49 325</b>	<b>49 800</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	150 000	250 000
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>150 000</b>	<b>250 000</b>
<b>AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS</b>		
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	376 351	451 731
Dettes fiscales et sociales	660 920	760 065
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	51 066	4 784
Autres dettes	2 176	2 673
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>1 090 512</b>	<b>1 219 254</b>
<b>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>340 895</b>	<b>156 220</b>
<b>DETTES</b>	<b>1 581 408</b>	<b>1 625 473</b>
<b>Ecarts de conversion passif</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>3 591 069</b>	<b>3 666 181</b>

Le Commissaire aux Comptes  
KPMG Entreprises  
Département de KPMG S.A.

# Compte de Résultat (Première Partie)

ADRIA NORMANDIE

Période du 01/01/09 au 31/12/09  
Edition du 02/06/10

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2009	Net (N-1) 31/12/2008
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	4 549 346		4 549 346	4 299 621
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>4 549 346</b>		<b>4 549 346</b>	<b>4 299 621</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			540 625	857 225
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			97 601	59 411
Autres produits			91	1 479
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>5 187 663</b>	<b>5 217 736</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane]			1 130	798
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement			515 702	531 413
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			1 453 954	1 505 063
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>1 970 786</b>	<b>2 037 274</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			<b>242 072</b>	<b>170 962</b>
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements			1 925 315	1 758 820
Charges sociales			743 423	737 374
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>2 668 738</b>	<b>2 496 195</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			217 236	213 812
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			50 110	20 786
Dotations aux provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>267 346</b>	<b>234 599</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>8 626</b>	<b>8 237</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>5 157 569</b>	<b>4 947 265</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>30 094</b>	<b>270 471</b>

Le Commissaire aux Comptes  
KPMG Entreprises  
Département de KPMG S.A.

# Compte de Résultat (Seconde Partie)

ADRIA NORMANDIE

Période du 01/01/09 au 31/12/09  
Edition du 02/06/10

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2009	Net (N-1) 31/12/2008
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>30 094</b>	<b>270 471</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		2 253
Autres intérêts et produits assimilés	10 196	667
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	10 196	2 920
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	3 421	46
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	3 421	46
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>6 775</b>	<b>2 874</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>36 869</b>	<b>273 345</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 667	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	86 757	104 388
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	88 424	104 388
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	74 297	6 623
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		962
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	74 297	7 585
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>14 127</b>	<b>96 803</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	131	100 141
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>5 286 283</b>	<b>5 325 044</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>5 235 418</b>	<b>5 055 037</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>50 865</b>	<b>270 007</b>

Le Commissaire aux Comptes  
KPMG Entreprises  
Département de KPMG S.A.

## S O M M A I R E

### I- INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

#### *I.1. Actif*

Immobilisations corporelles : principaux investissements  
Immobilisations corporelles : amortissements  
Produits à recevoir  
Trésorerie

#### *I.2. Passif*

Fonds associatif  
Subventions d'investissement  
Autres fonds propres  
Provisions  
Dettes financières  
Charges à payer  
Produits constatés d'avance

### II- INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Subventions d'exploitation  
Produits sur exercices antérieurs  
Occupation à titre gratuit des locaux de l'établissement de Saint-Lô  
Produits exceptionnels

### III- ENGAGEMENTS

Sûretés réelles accordées  
Droits individuels à la formation  
Indemnités de départ en retraite

### IV- INFORMATION SUR LA REMUNERATION DES PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS

Le Commissaire aux Comptes  
KPMG Entreprises  
Département de KPMG S.A.



## I- INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

## I.1. Actif

*Immobilisations corporelles : principaux investissements :*

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

- Matériel technique (établissement de Villers-Bocage) : 108 202 €
- Matériel informatique (établissement de Villers-Bocage) : 20 083 €
- Matériel informatique (établissement de Saint Lô) : 0 €
- Matériel de transport : 19 800 €
- Agencements. Installations : 13 709 €

Le Commissaire aux Comptes  
KPMG Entreprises  
Département de KPMG S.A.

*Immobilisations corporelles : amortissement pour dépréciation :*▪ Principes Généraux

La mise en application du règlement CRC n° 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et du règlement CRC 204-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs s'est traduite dans les comptes de l'association pour la première fois lors de l'arrêté au 31 déc. 2005.

Les principes généraux et les modalités de mise en place ont été définis notamment en ce qui concerne :

- les durées d'amortissement qui sont déterminées en fonction de la durée réelle d'utilisation des biens.
- l'approche par composants qui consiste à différencier les éléments constitutifs d'un actif lorsque ceux-ci ont des durées ou des rythmes d'utilisation différents de l'immobilisation dans son ensemble.

Les actifs par composants concernés sont les constructions ainsi que les agencements et installations des constructions dont les durées d'amortissement sont les suivantes :

Type de composants	Durée d'amortissement
- Structure (dont honoraires) - Toiture	40 ans
- Menuiserie extérieure	20 ans
- Etanchéité	15 ans
- Plomberie - Chauffage - Climatisation	20 ans
- Aménagements extérieurs: parking, clôture, portail, VRD (Voirie - réseau - divers)	15 ans
- Aménagements intérieurs: menuiserie intérieure, cloisons, faux plafonds, moquette, peinture	10 ans
- Courants forts - courants faibles : installations électriques, détection incendie - anti-intrusion, contrôle d'accès, téléphone, informatique	25 ans

La méthode retenue pour l'approche par composants a été celle de la reconstitution du coût historique amorti (méthode rétrospective) et a entraîné un recalcul des amortissements antérieurs ainsi que des subventions d'investissements et donc un ajustement du bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2005.

- \* Les actifs non décomposables concernent les autres postes de l'actif. La mesure de simplification, prévue dans l'avis de juin 2005 du Comité d'urgence du CNC qui permet de continuer de pratiquer l'amortissement des immobilisations non décomposables à l'origine sur leurs durées d'usage sans rechercher ni appliquer les durées d'utilisation est la mesure appliquée :

TYPE D'IMMOBILISATIONS	MODE	DUREE
<i>Matériel et Outillage</i>	Linéaire	5 ans
<i>Installations générales</i>	Linéaire	10, 15, 20 et 25 ans
<i>Matériel de transport</i>	Linéaire	5 ans
<i>Matériel de bureau</i>	Linéaire	5 et 10 ans

*Produits à recevoir :*

Clients : factures à établir : 468 174 €

Subventions et produits divers à recevoir : 325 607 €

Le Commissaire aux Comptes  
KPMG Entreprises  
Département de KPMG S.A.

## 1.2. Passif

*Fonds associatif :*

Pour permettre une meilleure lisibilité des fonds propres de l'association, les fonds reçus des Collectivités territoriales à l'occasion de la fusion des associations, en 1999, les réserves, report à nouveau et résultat de l'exercice antérieur sont portés aux fonds associatifs.

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs statutaires	1 128 113 €	270 007 €		1 398 120 €
Report à nouveau				0 €

*Subventions d'investissement :*

Les subventions d'investissement sont comptabilisées sur l'exercice au cours duquel intervient la décision de l'organisme attributaire qui rend l'octroi de la subvention certain dans son principe et dans son montant.

BIENS SUBVENTIONNES	MONTANT BRUT AU BILAN(en €)		MODE	DUREE
	Au 31.12.2008	Au 31.12.2009		
Equipements (étab. de Villers-Bocage)	963 173 €	963 173 €	Linéaire	5 ans
Equipements (étab. de Saint-Lô)	124 655 €	124 655 €	Linéaire	5 ans
Locaux ( <i>construction et agencements</i> ) (établissement de Villers-Bocage)	1 488 619 €	1 488 619 €	Linéaire	10, 15, 20 et 40 ans

CUMUL DES SUBVENTIONS RAPPORTEES AU RESULTAT	MONTANT (en €)	
	Au 31.12.2008	Au 31.12.2009
Equipements (étab. de Villers-Bocage)	863 679 €	905 186 €
Equipements (étab. de Saint-Lô)	121 075 €	121 598 €
Locaux ( <i>construction et agencements</i> ) (établissement de Villers-Bocage)	998 904 €	1 038 311 €

Le Commissaire aux Comptes  
KPMG Entreprises  
Département de KPMG S.A.

*Autres fonds propres :*

L'association a reçu, en 2005, un acompte de 40 000 € sur une aide à l'innovation OSEO Anvar et le solde de l'aide soit 10 000 € en mars 2007 réglé à l'échéance des travaux.

Le remboursement de l'aide interviendra au plus tard au 28 février de chaque année en fonction d'un pourcentage de produits perçus par l'association lié à ce programme.

Objet	Au 31.12.2008	Remboursement	Au 31.12.2009
Subvention Oseo Anvar	49 800 €	475 €	49 325 €

*Dettes financières au 31.12.2009 :*

RUBRIQUES	MONTANT (en €)		
	TOTAL	A 1 AN AU PLUS	A PLUS D'1 AN ET MOINS DE 5 ANS
Avance remboursable	150 000 €	150 000 €	
Ouvertures de crédit en compte courant			
Total	150 000 €	150 000 €	

*Charges à payer au 31.12.2009 (ensemble des établissements) :*

OBJET	MONTANT (en €)
Congés à payer et autres charges de personnel	133 037 €
Charges sociales correspondantes	59 409 €
Intérêts bancaires courus	0 €
Fournisseurs	55 024 €
Etat	45 019 €

Le Commissaire aux Comptes  
KPMG Entreprises  
Département de KPMG S.A.

*Produits constatés d'avance :*

Les produits constatés d'avance (340 895 €) sont les quotes parts de subventions perçues pour des prestations non encore réalisées au 31/12/09

II- INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT*Subventions d'exploitation et autres aides financières :*

Les subventions d'exploitation et les autres aides financières sont comptabilisées sur l'exercice au cours duquel intervient la décision de l'organisme attributaire qui rend l'octroi de la subvention certain dans son principe et dans son montant.

Pour l'exercice 2009, 540 625 € de subvention d'exploitation ont été attribués. Les autres aides financières sont comptabilisées dans le chiffre d'affaires de l'association.

*Charges sur exercices antérieurs : 74 207 €*

<i>Objet</i>	
Regularisation charges sociales	571 €
Regularisation impôts et taxes diverses	1 909 €
Regularisation taxes sur les salaires	17 081 €
Regularisation participation 2008	54 646 €

*Occupation à titre gratuit de locaux appartenant à la Communauté de Communes de l'Agglomération Saint-Loise :*

En contrepartie de la mission d'animation et de communication du pôle agroalimentaire régional, la Communauté de Communes de l'Agglomération Saint-Loise met à la disposition de l'association les locaux que cette dernière occupe à Saint-Lô. Cette mise à disposition à titre gracieux peut être estimée à une économie pour l'association de charges de loyers équivalentes à 15 245 €.

*Produits exceptionnels : dont reprise de subventions d'investissement : 81 436 €*III- ENGAGEMENTS*Sûretés réelles accordées :*

Une hypothèque conventionnelle en premier rang et sans concurrence sur l'immeuble de laboratoires de Villers-Bocage, est donnée pour garantir une ouverture de crédit de 457 347 €.

Le Commissaire aux Comptes  
KPMG Entreprises  
Département de KPMG S.A.

*Droits individuels à la formation au 31.12.2009 (ensemble des établissements) :*

Droits individuels à la formation	Volume d'heures de formation
Cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice	1 246 h
Cumul n'ayant pas fait l'objet d'une demande des salariés	5 513 h

*Indemnités de départ en retraite :*

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, compte tenu d'une probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite (65 ans dans l'hypothèse actuellement considérée) a été estimé en décembre 2009 à 49 551 €. charges sociales comprises.

Une somme de 37 232 €, au titre de ce fonds collectif d'indemnités de départ en retraite, est placée sur un contrat d'assurance dont la gestion est confiée à Prédica (Compagnie d'assurance-vie du Crédit Agricole).

**IV- INFORMATION SUR LA REMUNERATION DES PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS**

de l'association en application de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif.

Il n'y a pas de rémunérations et avantages en nature pour les trois plus hauts cadres dirigeants (membres du Conseil d'Administration) de l'association au titre de l'exercice 2009.

Le Commissaire aux Comptes  
KPMG Entreprises  
Département de KPMG S.A.